

# La lettre

Envoi électronique réservé aux adhérents

Septembre 2009

*Fédération des enseignants documentalistes de l'Education nationale*

## EDITO



**FADBN**  
CDI

**Contacts nationaux :**  
Présidente, Françoise  
ALBERTINI

**Bureau parisien :**  
25, rue Claude Tillier  
75012 PARIS

*En l'absence de  
secrétariat, toutes les  
demandes sont traitées  
par courriel.*

**Mél :**  
[fadben@wanadoo.fr](mailto:fadben@wanadoo.fr)

**Contenu éditorial :**  
Bureau National

**Maquette et  
réalisation :**  
Fanny Manaudou

## Crise et pandémie

Je suis tentée de commencer cet édito en citant quelques mots clés issus d'un corpus de messages que j'ai reçus en septembre : « écœurement, sabotage de notre si joli métier, amertume, la maison brûle, ... ». Jamais une rentrée ne nous a semblé aussi préoccupante quant à l'avenir de notre profession ! Jamais le sentiment qu'on cherche à nous écarter du paysage éducatif n'a été aussi insupportable. Pandémie de mesures rectoriales et ministérielles qui gomment d'un geste irréfléchi les professeurs certifiés en documentation au profit de personnes constituant un panel très large de non-spécialistes. Alors, paranoïa me direz-vous ? Certainement pas, les chiffres l'attestent. Anticipation ? Scénario catastrophe d'une profession en voie de disparition ?

Nous n'avons pas fait ensemble tout ce chemin pour déposer les armes, alors que nos projets sont des plus ambitieux pour les collégiens et lycéens et que les chantiers en cours nous incitent à promouvoir plus que jamais notre réflexion : séminaire, groupes de travail, action avec les syndicats...

Avec les 20 ans du CAPES, nous ne sonnons pas le glas des revendications, bien au contraire. A l'image de la proposition du sénateur Assouline visant une éducation aux médias incluse dans la formation des élèves du secondaire, nous militons pour la mise en place d'une vraie formation en information-documentation et non plus de dispositifs distillés au cours du cursus de l'élève ne permettant qu'une acquisition ponctuelle et partielle de compétences info-documentaires.

Essayons d'aider nos jeunes collègues néocertifiés à ne pas se décourager et à s'engager à nos côtés, dans les associations académiques. Ce sont eux qui portent l'espoir de nouvelles perspectives du métier.

Essayons dans les assemblées générales de mobiliser les énergies pour nous assurer une représentation plus importante au niveau national et **mener à bien toutes nos actions.**

*Françoise Albertini*

## Résultats du CAPES

Concours de l'enseignement public		Concours de l'enseignement privé	
CAPES Externe	135	CAFEP	18
CAPES 3e concours	15	CAFEP 3e concours	4
CAPES interne	42		

## Groupe de travail métier

### Agenda 2009

**18-19 septembre :** Congrès de l'ADBU, à Reims. « Quelle économie de l'IST, et pour quelle politique ? »

**1er octobre :** Réunion au Conseil Régional PACA : groupe de travail CDI

**2 octobre :** Comité Français IFLA

**9-10 octobre :** Séminaire FADBEN à Paris. « Enseigner l'information-documentation : quels contenus ? Quelles démarches pédagogiques ? »

**21 octobre :** AG ADBEN Reims - présentation du questionnaire d'évaluation Haute-Marne

**19-20 novembre :** Colloque INRP à Lyon. « De la culture commune au socle commun. Enjeux, tensions, réinterprétations, déplacements. »

**21 novembre :** Réunion du groupe Enquête nationale

**5-6 décembre :** Réunion du Bureau national de la FADBEN

### 2010

**9-10 janvier :** Comité Directeur de la FADBEN à Paris. Définition des orientations 2010.

Inscrit dans une réflexion globale sur le métier de professeur documentaliste, le groupe métier travaille à la réalisation d'une enquête afin de renforcer la légitimité des demandes de la FADBEN auprès de l'Institution.

Il s'agit de questionner les différentes tâches exécutées par le professeur documentaliste en vue de les mettre en parallèle avec les trois pôles identifiés dans le « Référentiel métier », FADBEN, mars 2006.

Initialement testée auprès des membres du bureau national de la FADBEN, cette enquête sera proposée à l'ensemble des professeurs documentalistes à partir de janvier 2010, pour une durée d'une semaine, renouvelée à trois reprises.

L'analyse des résultats, photographie du métier de professeur documentaliste, permettra de vérifier l'adéquation entre le référentiel métier, la réalité du terrain et les préconisations ministérielles.

## Formation des enseignants

En juillet, le nouveau ministre de l'Education nationale a reçu deux rapports sur la réforme de la formation des enseignants ou deux visions éloignées de la formation des enseignements. Le groupe de W. Marois propose un référentiel de compétences professionnelles incluant de nouvelles compétences : l'évaluation par compétences, le travail en équipes entre enseignants et la maîtrise des Tice. Placés sous la responsabilité de l'académie, les concours auraient lieu en début

de Master 2 après une formation mi-disciplinaire, mi-professionnelle. Pour le groupe D. Filâtre, le concours doit se situer en fin de M1 avec une épreuve pédagogique de construction de séquence, une épreuve sur dossier et un stage. Enfin, le groupe distingue cinq modèles de concours : PE, PLC, PLC sciences et techniques, PLP, agrégés. Certains PLP seraient recrutés par la VAE.

Le ministère ouvre un dossier à la rentrée pour étudier ces deux propositions.

Le rapport Marois :

[http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/Rapport-groupe-Marois\\_1.pdf](http://www.sauvonsluniversite.com/IMG/pdf/Rapport-groupe-Marois_1.pdf)

Le rapport Filâtre :

[http://www.cpu.fr/uploads/tx\\_publications/MasterisationRapportGroupeFilatre.pdf](http://www.cpu.fr/uploads/tx_publications/MasterisationRapportGroupeFilatre.pdf)

## Textes officiels année 2009

Tout au long de l'année, nous vous offrons une veille sur les textes officiels concernant notre profession. Les textes mentionnés sont ceux qui comportent les mots clés **CDI, documentation, documentalistes**. Dans le bulletin officiel du 25 juin, la publication des programmes du CAPES de documentation :

\* Concours de recrutement de personnels gérés par la direction générale des ressources humaines - session 2010. BOEN, 16 juillet 2009, n° spécial 7.

\* Taux des indemnités indexées. BOEN, 27 août 2009, n° 31, p. 36.

« Indemnité de sujétions particulières en faveur des personnels exerçant les fonctions de documentation ou d'information dans un lycée, un lycée professionnel ou un collège : 578,52 ».

[suite...<http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article68>]

## 36e Congrès de l'ADBU

« Quelle économie de l'Information Scientifique et Technique ? Et pour quelle politique ? »

Le congrès s'est articulé autour de 3 axes.

### Signaler - Conserver

Yann Nicolas, dans cette première intervention a attiré l'attention des congressistes sur la question cruciale des « données ». Pour lui, il n'existe pas de différences entre données et métadonnées. Tout ceci a pour conséquence de métamorphoser le « web de documents » en « web de données ». Pour être plus explicite, le web est, à l'heure actuelle, une collection de documents mais tend à devenir une collection de bases de données brutes d'où va naître la nécessité de rendre ces données utilisables par tous en les normalisant. Yann Nicolas présente l'expérience de l'ABES (Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur) : comment connecter entre elles les bases de l'ABES en matière d'IST française ? Il s'agit de normaliser les noms d'auteurs en les liant aux autorités SUDOC pour les différentes bases (calame, star, sudoc...).

Olivier Rouchon, a quant à lui, évoqué l'archivage numérique telle qu'il a lieu au CINES (Centre informatique national de l'enseignement supérieur). Ce centre a pour mission principale d'archiver les thèses de l'enseignement supérieur. La problématique est de pouvoir conserver les documents dans le temps et dans la forme, pour les rendre accessibles et compréhensibles sur du très long terme (environ 30 ans).

### Valoriser et diffuser

Retrouvez les interventions de Magali Roux, directrice de recherche au CNRS, John Wilbanks, vice-président de « For science Digital Commons » relatives à la valorisation des archives scientifiques, ainsi que celles Frédéric Blin et Just Leeuwe concernant leur diffusion.

[suite...<http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article94>]

Retrouvez le programme et les diaporamas de la journée à cette adresse :

[http://www.adbu.fr/article.php3?id\\_article=700](http://www.adbu.fr/article.php3?id_article=700)

Mais aussi les vidéos des conférences :

<http://canalc2.u-strasbg.fr/video.asp?idvideo=8903>

## Congrès de l'IFLA

Le congrès annuel de l'IFLA s'est tenu à Milan du 23 au 27 août. Portées par la thématique générale suivante : « Libraries create the futur : building on cultural heritage », un certain nombre de problématiques ont émergé.

En premier lieu celle du droit au libre accès à l'information pour tous, abordée dès le discours inaugural de la présidente. L'IFLA se donne pour principe de développer et de défendre le libre accès face aux mesures croissantes de législation qui portent atteinte à la libre circulation de l'information sur Internet. A ce sujet ont été évoquées les dérives actuelles du copyright. Conçu à l'origine pour protéger les auteurs, il tend de plus en plus à ne défendre que les intérêts financiers des ayants droit et des éditeurs. Ce qui reste à promouvoir, c'est un usage éthique de l'information qui tout en favorisant le libre accès ne saurait aller à l'encontre du respect de la propriété intellectuelle.

La question du *Google Book Settlement* a aussi longuement été évoquée. Malgré les risques de dérives évoqués, il est à noter que les

discours tenus restent teintés d'un inquiétant fatalisme face au manque de moyens accordés pour que le projet de numérisation ne devienne le monopole de *Google*, il y a là un défaut de volonté politique assez peu dénoncé !

Autre problématique ouverte sur le futur, celle des pratiques et des outils de réseautage social du Web 2.0. Quelle place leur accorder au sein des bibliothèques ? Que ce soit en termes de formation des « usagers », mais aussi et surtout, en termes de nouvelles pratiques professionnelles permettant une modernisation de la bibliothèque, une meilleure adaptation aux besoins des publics, ainsi qu'une plus grande ouverture et une meilleure visibilité dans le contexte social et culturel actuel. C'est sur ce point que se mesure tout l'écart qui existe entre les préoccupations des bibliothécaires et celles des professeurs documentalistes. Si pour les premiers c'est la question de l'adaptation et de l'autoformation qui est première, ce qui prime chez nous c'est la prise en compte pédagogique des pratiques informationnelles dans une perspective de formation des élèves.

Un Congrès riche en réflexions... illuminé par le rayonnant soleil de la *dolce vita* italienne !

## Réforme du lycée

Septembre, mois de la rentrée scolaire et aussi mois des réformes. Avec l'été, le ministère de l'Education nationale a connu des bouleversements majeurs : un changement de gouvernance qui n'entrave pas les réformes en cours. Pour la FADBEN, c'est l'occasion de réaffirmer ses exigences et de proposer son expertise dans le domaine de la formation à la maîtrise de l'information.



Objet : Demande d'audience

Monsieur Luc Chatel  
Ministre de l'Éducation Nationale  
110, rue de Grenelle  
753577 PARIS 07 SP

Monsieur le Ministre,

Dès votre entrée en fonction, vous avez exprimé votre volonté de poursuivre la réforme des lycées et d'élaborer son architecture dès le mois de septembre 2009. La Fédération des Associations des Enseignants Documentalistes de l'Éducation Nationale (FADBEN), association professionnelle qui regroupe une trentaine d'associations académiques, est force de proposition concernant le rôle des professeurs documentalistes dans les lycées et collèges. De nombreux travaux et rapports font émerger le besoin chez le citoyen du XXIème siècle de maîtriser l'information pour s'insérer socialement, économiquement et politiquement dans la société. Au niveau international, l'UNESCO prône depuis longtemps le développement dans chaque état des apprentissages liés à la maîtrise de l'information et à l'éducation aux médias. La FADBEN s'est fait l'écho dans son dernier congrès qui s'est tenu à Lyon en mars 2008 à l'Ecole Normale Supérieure des Sciences, des travaux récents sur les apprentissages info-documentaires, notamment ceux de l'Équipe de Recherche en Technologie Éducative « Culture informationnelle et curriculum documentaire ». Un récent rapport de M. David Assouline, au nom de la Commission des affaires culturelles du Sénat, sur les jeunes et les médias, propose de confier un module d'enseignement aux médias aux professeurs documentalistes.

Pour répondre à ces enjeux éducatifs, la FADBEN demande la mise en place d'un module spécifique d'enseignement à la culture de l'information, s'appuyant sur un système didactisé de ressources, le Centre de Documentation et d'Information, en collaboration pédagogique avec les autres enseignants. Ce module serait explicitement mis sous la responsabilité du professeur documentaliste, professionnel de l'information-documentation dans l'établissement scolaire.

Notre association souhaite vous rencontrer pour évoquer avec vous la possibilité d'inscrire cet enseignement dans le cursus des lycéens et collégiens et pour évoquer avec vous les questions que soulève la formation des élèves à la maîtrise de l'information. Nous avions déjà formulé des propositions précises lors de notre rencontre avec M. de Gaudemar, avec le souci de ne pas alourdir le nombre d'heures élèves et de travailler en interdisciplinarité en nous appuyant sur notre expérience acquise en Éducation civique juridique et sociale ainsi que lors des Travaux Personnels Encadrés en lycées et des Itinéraires de découvertes en collège.

Dans l'attente d'une réponse favorable de votre part, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'expression de mes salutations respectueuses.

Françoise Albertini  
Présidente de la FADBEN

## Groupe de travail Enquête nationale

### Point sur les adhésions au 30 septembre 2009

La campagne d'adhésion 2009 est close. Vous pouvez anticiper votre adhésion en téléchargeant le bulletin d'adhésion 2010 sur le site de la <http://www.fadben.asso.fr/spip.php?article12>

ACADEMIE	NB
Aix-Marseille	82
Amiens	59
Besançon	34
Bordeaux	13
Caen	26
Clermont	4
Corse	18
Créteil	32
Dijon	50
Grenoble	45
Guyane	2
La Réunion	71
Lille	6
Limoges	20
Lyon	45
Montpellier	28
Nancy Metz	31
Nantes	51
Nice	29
Orléans-Tours	19
Paris	47
Poitiers	24
Polynésie	1
Reims	25
Rennes	36
Rouen	58
Strasbourg	16
Toulouse	62
Versailles	33
Etranger et TOM	7
Total	973

Le groupe de travail nommé « Enquête nationale sur les connaissances en information documentation des élèves du secondaire » poursuit ses travaux.

Les questionnaires à destination des élèves sont en cours de validation. La passation se fera en ligne sur la plate forme *LimeSurvey* ainsi que le dépouillement. Pour rappel, ces questionnaires concernent les élèves du collège, à l'entrée en 6ème et en fin de 3ème et les élèves des lycées à l'entrée en seconde et en fin de terminale. Le questionnaire est le même pour la fin de 3ème et l'entrée en 2nde.

Des professeurs documentalistes volontaires feront passer les questionnaires aux élèves d'une classe, au cours du mois de janvier 2010. Cette première phase de test aura pour but de

vérifier le protocole de passation (durée, modalités techniques, consignes) et la compréhension des questions par les élèves.

Le groupe de travail fera appel aux ADBEN pour qu'elles proposent des professeurs documentalistes volontaires pour ce test et à un sociologue pour l'aider à constituer, parmi les propositions, un panel représentatif d'une vingtaine d'établissements.

Au retour des questionnaires, le groupe de travail testera le dépouillement et procèdera à une deuxième phase d'expérimentation, si le besoin s'en fait sentir. Après cette phase d'analyse et de réajustement, l'enquête devrait être généralisée au niveau national à la rentrée de septembre 2010.

En savoir plus :  
<http://www.fadben.asso.fr/>

## Google Livres

Au sein de l'IABD, la FADBEN signe pour dire

**Non au Règlement Google Livres en France  
 Oui à une solution publique alternative grâce à l'emprunt national**

Le point de départ de cette affaire se situe aux États-Unis. Un accord amiable est signé entre les éditeurs américains et Google books concernant les numérisations d'ouvrages et leurs commercialisations par Google.

Pour mieux comprendre l'accord amiable et ses impacts nous vous invitons à lire l'article de Michèle Battisti sur le site de l'ADBS  
[http://www.adbs.fr/google-books-et-son-reglement--67112.htm?RH=DOSTHE\\_DROINFO#KLINK](http://www.adbs.fr/google-books-et-son-reglement--67112.htm?RH=DOSTHE_DROINFO#KLINK)

C'est dans l'optique qu'un tel accord puisse être présenté en France, que douze des associations de l'IABD (dont la Fadben) ont souhaité faire part de leurs inquiétudes et de leur refus du règlement Google dans un communiqué.

Le communiqué est en ligne sur le site de l'IABD:  
<http://www.iabd.fr/spip.php?rubrique26>

Retrouvez-nous sur le web :  
<http://www.fadben.asso.fr>